

CONSEIL COMMUNAL DU 30 MAI 2022

NOTE DE SYNTHÈSE

Séance publique

1. DIRECTION GENERALE - Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mai 2022

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de la séance du 10 mai 2022.

2. DIRECTION GENERALE - Secrétariat - TEC - Assemblée générale ordinaire du mercredi 8 juin 2022 – ODJ

Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire des TEC qui aura lieu le mercredi 8 juin 2022.

3. DIRECTION GENERALE - Secrétariat - UVCW - Assemblée générale ordinaire du mercredi 8 juin 2022 – ODJ

Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'UVCW qui aura lieu le mercredi 8 juin 2022.

4. DIRECTION GENERALE - Secrétariat - EthiasCo - Assemblée générale ordinaire du jeudi 9 juin 2022 – ODJ

Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire EthiasCo qui aura lieu le jeudi 9 mai 2022.

5. DIRECTION GENERALE - Secrétariat - ORES Assets - Assemblée générale du jeudi 16 juin 2022 – ODJ

Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale ORES Assets qui aura lieu le jeudi 16 mai 2022.

6. DIRECTION GENERALE - Secrétariat - IDETA - Assemblée générale du jeudi 23 juin 2022 – ODJ

Il est proposé au Conseil communal de prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Intercommunale IDETA qui aura lieu le jeudi 23 juin 2022.

7. DIRECTION FINANCIERE - Règlement redevance communale - Documents administratifs émanant du service urbanisme - Exercices 2022 à 2025 - Modification – Approbation

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la modification du Règlement redevance communale pour les documents administratifs émanant du service urbanisme pour l'exercice 2022 à 2025.

8. DIRECTION FINANCIERE - Règlement redevance communale - Mise à disposition de chalets en bois - Exercices 2022 à 2025 - Modification – Approbation

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la modification du Règlement redevance communale pour la mise à disposition de chalets en bois pour l'exercice 2022 à 2025.

9. DIRECTION FINANCIERE - Règlement redevance communale - Location chapiteau - Exercices 2022 à 2025 - Modification - Approbation

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la modification du Règlement redevance communale pour la location du chapiteau pour l'exercice 2022 à 2025.

10. DIRECTION FINANCIERE - Règlement redevance communale - Location salles communales (hormis salles des fêtes) - Exercices 2022 à 2025 - Modification – Approbation

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la modification du Règlement redevance communale pour la location des salles communales hormis salles des fêtes pour l'exercice 2022 à 2025.

11. DIRECTION FINANCIERE – Règlement taxe communale sur les éoliennes – Exercices 2022 à 2025 – Modification – Approbation

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la modification du Règlement taxe communale sur les éoliennes pour l'exercice 2022 à 2025.

12. DIRECTION FINANCIERE – Règlement taxe communale sur le séjour – Exercices 2022 à 2025 - Modification – Approbation

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le Règlement taxe communale sur le séjour pour l'exercice 2022 à 2025.

13. DIRECTION FINANCIERE - Comptes annuels de l'exercice 2021 – Approbation

Présentation comptes annuels 2021

Proposition d'arrêt des comptes annuels 2021 comme suit :

Bilan	Actif	Passif
	29.964.615,36	29.964.615,36

Compte de résultats	Charges(C)	Produits(P)	Résultat(P-C)
Résultat courant	8.651.358,14	8.248.241,87	-403.116,27
Résultat d'exploitation(1)	9.405.887,99	9.483.443,76	77.555,77
Résultat exceptionnel(2)	108.793,83	750.320,25	641.526,42
Résultat de l'exercice (1+2)	9.514.681,82	10.233.764,01	719.082,19

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés(1)	9.278.992,99	5.501.451,81
Non-valeurs(2)	38.648,35	0
Engagements(3)	8.995.773,46	4.806.585,96
Imputations(4)	8.749.501,74	1.140.421,86
Résultat budgétaire (1-2-3)	244.571,18	694.865,85
Résultat comptable(1-2-4)	490.842,90	4.361.029,95

Il est proposé au Conseil communal d'approuver les comptes annuels de l'exercice 2021.

14. DIRECTION FINANCIERE - Service Finances - Modification budgétaire n° 1 de l'exercice 2022 – Approbation

Arrêt des articles ordinaires et extraordinaires à majorer ou diminuer.

Proposition d'adoption de la Mb 1 de 2022 comme suit :

Service ordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après budget initial ou mb précédente	9.094.721,01	9.052.655,44	42.065,57
Augmentation de crédit	196.631,17	323.803,37	- 127.172,20
Diminution de crédit	- 3.305,00	- 127.178,54	123.873,54
Nouveau résultat	9.288.047,18	9.249.280,27	38.766,91

Service extraordinaire

	Recettes	Dépenses	Solde
D'après budget initial ou mb précédente	5.394.674,12	4.750.567,47	644.106,65
Augmentation de crédit	1.801.574,28	1.511.815,08	289.759,20
Diminution de crédit	- 2.460.842,47	- 2.240.842,47	- 220.000,00
Nouveau résultat	4.735.405,93	4.021.540,08	713.865,85

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la modification budgétaire ordinaire et extraordinaire n° 1 de l'exercice 2022.

15. DIRECTION FINANCIERE - Service Finances - Fabrique d'Eglise Saint-Georges de Hensies - Présentation des comptes annuels 2021 – Approbation

Fabrique d'Eglise de Hensies – comptes annuels 2021

	Budget et mb 2021	Comptes annuels 2021
Dépenses arrêtées par l'évêque	3.080	1.695,69
Dépenses ordinaires	19.100,10	15.394,17
Dépenses extraordinaires	0	0
Total général des dépenses	22.180,10	17.089,86
Total général des recettes	22.180,10	26.398,56
Excédent ou déficit	0	9.308,70

Il est proposé au Conseil communal d'approuver les comptes annuels 2021 de la Fabrique d'Eglise Saint-Georges de Hensies présentant un boni de 9.308,70 €.

16. SERVICE CADRE DE VIE - Développement local - Taxe sur la force motrice - Recensement par IGRETEC - Convention – Approbation

Afin d'améliorer le rendement de notre taxe sur la force motrice, il est possible de déléguer le recensement à IGRETEC dans le cadre de la relation "In house". Cette formule allège la procédure et est beaucoup plus rapide qu'une procédure classique de marché public.

La mission d'IGRETEC consisterait à réaliser un recensement détaillé des installations situées sur le territoire de la commune, de façon à déterminer la puissance installée réelle et à dénombrer exactement les moteurs utilisés.

IGRETEC propose le phasage suivant :

2022

- Passage de la convention
- Prestation de serment de l'agent (IGRETEC) chargé du recensement
- Révision du règlement taxe

2023

- Recensement

Il est proposé de d'utiliser la formule "contrôle sans risque", c'est à dire que l'intercommunale se paye sur la plus-value réalisée sur le rendement de la taxe avec la clef de répartition suivante :

- 55 % pour IGRETEC
- 45% pour la Commune

La facturation se fait au cours de l'année N+1 c'est à dire après avoir perçu la taxe.

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la convention d'IGRETEC sur le recensement pour la taxe sur la force motrice.

17. SERVICE CADRE DE VIE - Environnement - Convention de partenariat 2023-2025 entre la commune de Hensies et le Contrat de Rivière du Sous-Bassin hydrographique de la Haine asbl – Approbation

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la convention de partenariat 2023 – 2025 entre la commune de Hensies et le Contrat de Rivière du Sous-Bassin hydrographique de la Haine et de valiser le programme d'actions.

18. SERVICE ENSEIGNEMENT - Extrascolaire - Agrément "Centre de vacances" – Règlement d'Ordre Intérieur - Modification – Approbation

il est proposé au Conseil communal de prendre acte du renouvellement de l'agrément « Centre de vacances » et d'approuver le nouveau Règlement d'Ordre Intérieur.

POUR LE COLLEGE COMMUNAL

**(s) Michaël Flasse
Le Directeur général**

**(s) Eric Thiébaud
Le Bourgmestre**